



HAL
open science

D'une noblesse l'autre : stratégies poétiques pour une imposture généalogique, le cas de Ronsard

Claire Sicard

► **To cite this version:**

Claire Sicard. D'une noblesse l'autre : stratégies poétiques pour une imposture généalogique, le cas de Ronsard. La Tortue verte. Revue en ligne des littératures francophones, 2010, L'Imposture, pp.20-30. hal-02270460

HAL Id: hal-02270460

<https://hal.science/hal-02270460v1>

Submitted on 25 Aug 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Au moment de l'avènement d'Henri II, au milieu du XVI^e siècle, une nouvelle génération de poètes fait son entrée à la cour. Ces nouveaux venus mettent en avant leur noblesse, ce qui les distingue radicalement, semble-t-il, de la précédente génération jugée basse sur le plan de la naissance comme sur celui du chant. Or si la noblesse de sang affichée par Du Bellay, par exemple, est bien réelle, elle paraît plus contestable pour certains de ses amis. Ainsi, l'étude du cas de Ronsard montre que l'identité de gentilhomme qu'il revendique n'est pas aussi évidente qu'il cherche à le faire croire. On peut alors se demander pourquoi et comment ce poète, tout au long de sa carrière, a réécrit, en l'embellissant, sa généalogie.

Pour le comprendre, il faut d'abord se replacer dans le contexte social et politique de l'époque. En effet, l'imposture qui consiste à effacer le souvenir de ses véritables origines et à lui substituer une mythologie familiale plus brillante et glorieuse s'inscrit dans une stratégie globale de ce qu'on peut appeler la *gentry*. Par référence au modèle anglais et à la distinction qui s'y opère entre grande et petite noblesse, l'historien américain George Huppert^[1] nomme ainsi ce quatrième ordre de la société, à mi-chemin entre bourgeoisie et noblesse, dont les membres profitent de la politique nouvelle d'ouverture initiée par François I^{er}.

Les membres de la *gentry* mettent en œuvre diverses stratégies pour usurper non seulement un titre de noblesse et les privilèges – aussi bien matériels que symboliques – qui y sont attachés, mais surtout la réputation d'appartenir à une famille de noblesse ancienne. C'est finalement cette dernière forme de reconnaissance qui est la plus délicate à obtenir. Pour y parvenir, on ne peut se limiter à solliciter et à recueillir diverses pièces administratives ou judiciaires qui, pour être nécessaires, ne sauraient être suffisantes. Il faut aussi donner l'impression, toute subjective, de sa noblesse. Dans cette mesure, l'intervention habile de complices faisant office, génération après génération, de garants extérieurs peut être d'un grand secours.

La stratégie de brouillage des repères nobiliaires se fait alors collective. Les membres de la *gentry*, sans statut social clair, mais néanmoins unis par des situations analogues et surtout des buts identiques, élaborent de véritables réseaux de solidarité et de connivence. Les usurpateurs se viennent mutuellement en aide pour dissimuler au mieux les libertés que chacun prend avec la vérité. Peu à peu, on efface le souvenir d'un aïeul boutiquier ou on le pare d'une noblesse reconstruite *a posteriori* ; on s'attache par ailleurs à vivre soi-même noblement et on multiplie les occasions de faire valoir le caractère incontestable de son arbre généalogique – avec un acharnement d'autant plus grand que, précisément, rien n'est plus contestable. Dans un système fondé sur la naissance, mais où le mode de vie et la réputation acquise entrent en ligne de compte pour déterminer les droits d'une famille à se réclamer du premier ordre de la société, ces soutiens paraissent cruciaux.

Si, avec un peu de chance et d'habileté, on parvient peu à peu à vivre de ses rentes, sur ses terres, à contracter des mariages susceptibles d'élever le rang de la famille, à se faire exempter des impôts et taxes auxquels sont seuls soumis les roturiers, voire à obtenir licence de porter l'épée au côté, et que, de surcroît, l'on trouve dans son entourage des amis prêts à attester de la réalité de la noblesse de sa lignée, on devient, en quelques générations, ce que l'on prétendait indûment être.

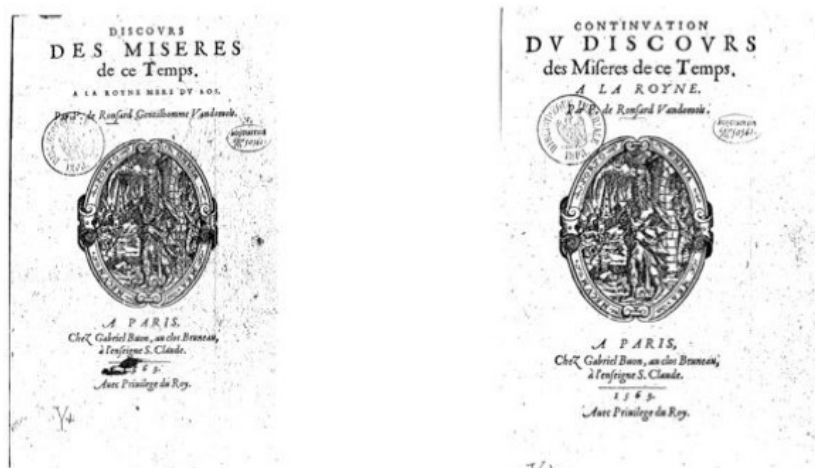
La famille Ronsard s'inscrit dans cette dynamique. Mais le poète a une corde supplémentaire à son arc. Alors que les auteurs de la génération précédente avaient pour la plupart engagé le processus d'anoblissement sans forcément le revendiquer, en tout cas dans leurs œuvres, chez Ronsard, la pratique poétique et la publication sont parties prenantes dans la construction de l'image de gentilhomme qu'il cherche à toute force à donner de lui.

UNE STRATÉGIE ÉDITORIALE : RONSARD, « GENTILHOMME VENDÔMOIS »

Dans cette perspective, le livre imprimé est un atout considérable. Les poèmes dans lesquels un auteur met en avant sa noblesse, avec une finesse suffisante pour ne pas prendre le risque humiliant d'être violemment contesté et moqué dans ses prétentions, sont des pièces supplémentaires apportées au dossier de cet anoblissement en sous-main que l'on nomme taisible. En effet, la postérité, oublieuse des réalités du temps, ne percevra plus le poète qu'au travers de l'image enjolivée et patiemment construite qu'il a préparée pour elle. Tout tient finalement à l'ingéniosité avec laquelle le poète prétendant à la noblesse joue du clair-obscur pour taire ce qu'il convient de cacher et pour exhiber une réalité remodelée de manière plus satisfaisante. En la matière, Pierre de Ronsard manifeste un incomparable talent, que ce soit dans la composition de poèmes à valeur autobiographique ou dans l'élaboration du paratexte de leurs différentes éditions, notamment lorsqu'il fait suivre son nom de la mention « gentilhomme vendômois », alors qu'au regard des critères de son époque il ne saurait en réalité prétendre à ce titre.

L'examen de ce type de documents révèle d'ailleurs une évolution intéressante. Dans les dix premières années de sa carrière, le poète est désigné dans les pages de titre comme « Pierre de Ronsard, Vandomois » et ce quel que soit l'éditeur. En 1560, tout change : Ronsard publie ses *Œuvres*. C'est une première forme de consécration, qui fait par ailleurs écho à la publication des *Œuvres* de Marot vingt-deux ans plus tôt. Quand celui-ci se présentait en qualité de « Valet de Chambre du Roi », celui-là se déclare « Gentilhomme ». Pourtant la partie n'est pas complètement gagnée. Pendant toute une décennie, les pages de titre vont maintenir une forme d'indécision, appelant le poète tantôt « Ronsard vandomois », tantôt « Ronsard gentilhomme vandomois ». Un bon exemple en est donné par les éditions respectives du *Discours des Misères de ce Temps* et de sa *Continuation* qui datent toutes deux de 1563 et sont publiées par le même libraire, Gabriel Buon.

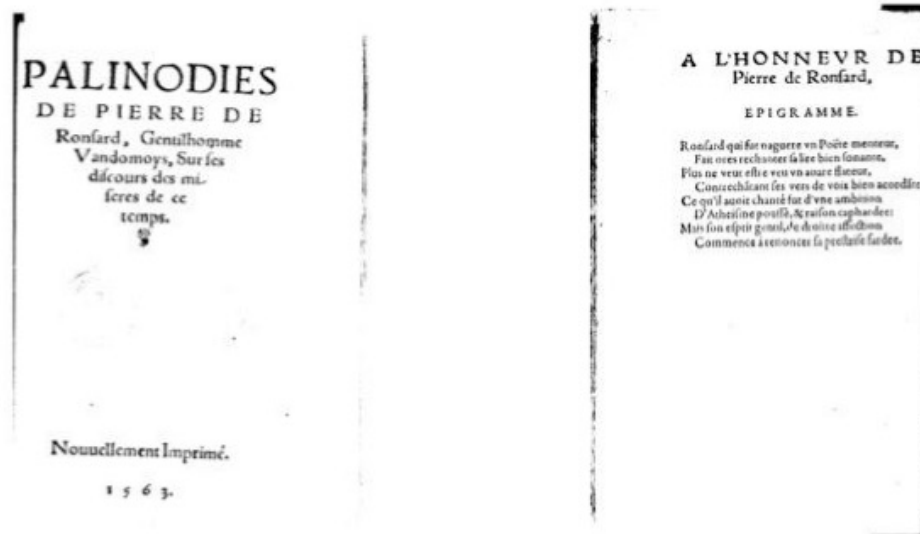
Le temps de la prudence identitaire : la décennie 1560



Source iconographique : Gallica.

Même si on constate cette alternance jusqu'à la fin des années 1560, on peut noter que, dès 1563, l'imposture généalogique du poète est en train de prendre, comme en témoigne la page de titre de la première réplique sérieuse des protestants au *Discours des Misères de ce temps*, en pleine guerre de religion. Les auteurs de ce pamphlet n'épargnent rien à leur adversaire. Et pourtant, ils lui donnent sans difficulté du « Gentilhomme Vendomoys ».

Dès 1563, les adversaires de Ronsard reprennent l'appellation de « gentilhomme »



Source iconographique : Gallica.

Mieux encore, quand les protestants cherchent à attaquer Ronsard sur son nom, loin de pointer l'imposture à laquelle le poète se livre, ils s'attribuent l'initiative de ce que l'on pourrait appeler sa « roturisation », par le biais de l'humiliation. Un anonyme protestant fait par exemple paraître un pamphlet proposant, selon le programme de son titre, une *Soudaine métamorphose de Mons. Pierre de Ronsard en messire Pierre Rossard*^[2]. Si l'intention dégradante est manifeste, l'auteur fonde toutefois son entreprise d'aviilissement sur les images offertes par les armoiries des familles paternelle et maternelle du poète portant rosses^[3] et chaudrons, selon une pratique traditionnelle de jeu onomastique, sans remettre un instant en question la légitimité sociale de celles-ci.

À partir des années 1570 l'identité de Ronsard comme gentilhomme vendômois sera la seule retenue sur les pages de titre des recueils comme des œuvres complètes – à une exception près, en 1574, pour le tombeau de Charles IX, où Ronsard met en avant sa qualité d'aumônier ordinaire du roi. La pleine consécration vient avec le frontispice de l'édition posthume de 1609 qui pare Ronsard à la fois de lauriers, de son titre de gloire poétique – il est le « Prince des Poètes françois » – et de son identité nobiliaire. Le fait qu'il soit gentilhomme ne semble plus poser le moindre problème. Nombre de biographes modernes, et non des moindres, s'y sont également laissé prendre. Michel Simonin écrit ainsi dans son *Ronsard* : « Pierre de Ronsard, Joachim Du Bellay et les autres proviennent pour la plupart de familles d'ancienne noblesse^[4] ».

Pourtant, les ascendants directs de Loys Ronsard « sont de simples sergents fieffés de la forêt de Gastine, au service des comtes de Vendômois ; ils remplissent [des] fonctions assez humbles de garde-chasse et de garde-forestier^[5] ». En outre, la famille Ronsard a été « poursuivie en justice pour usage frauduleux du titre

de chevalier^[6] ». Les descendants du poète, dans la seconde moitié du XVII^e siècle, eurent encore des difficultés à faire valoir leurs quartiers de noblesse : selon l'Abbé Froger, dans une étude du XIX^e siècle, « lors du recensement de la noblesse authentique ordonné par Louis XIV, vers 1667, [ils] furent exclus des listes provisoires ; c'est seulement après la protestation de l'un d'eux, et un procès, qu'ils furent réinscrits au nombre des gentilshommes de la Généralité d'Orléans^[7] ». C'est que les Ronsard ne descendaient d'aucune vieille famille féodale, même si leur mode de vie les faisait partout passer pour nobles. Leur pauvreté était dans cette mesure de bon aloi : c'était celle que l'on pouvait attendre d'un « gentilhomme des champs », d'un « simple gentilhomme ». La richesse, en l'occurrence, aurait pu sembler suspecte, car elle n'était l'apanage que de la marchandise ou de la très grande noblesse. En aucun cas les Ronsard ne souhaitaient être confondus avec la première, et ne pouvaient décentement prétendre à la seconde.

CONSTITUTION D'UN *ETHOS* NOBILIAIRE :

PORTRAIT DU POÈTE EN PARFAIT GENTILHOMME

La poésie va venir étayer cette patiente élaboration d'un *ethos* nobiliaire. Dès le premier livre des *Odes*, Ronsard marque par exemple sa différence par rapport à la *gentry* moins avancée dans le processus de l'anoblissement taise. S'il partage avec elle le goût de l'étude, il s'en distingue cependant nettement en ce qu'il valorise dans ses vers les caractéristiques que ses contemporains^[8] associent à la noblesse de souche ancienne : Ronsard chante avec conviction et fougue les exploits guerriers, l'honneur, la vertu, la vaillance, la force. Il fait par exemple de nombreuses références à sa pratique de l'escrime, qui sont relayées par ses amis^[9]. Il se plaît également à souligner sa propre libéralité et à stigmatiser le goût du lucre.

Cet *ethos* est si stable que le poète se permet subtilement de jouer avec les codes sociaux. Tout se passe comme si l'ancrage de Ronsard dans la noblesse était d'une telle évidence que rien ne pouvait le fragiliser. Ainsi, se présente-t-il plaisamment, dans la *Responce aux injures* de 1563, sous les traits d'un mythique guerrier :

Hardy je planteray mes pas dessus l'arene,
Je roydiray les bras soufflant à grosse halene,
Et pressant, & tournant, suant, & haletant,
Du matin jusque au soir je l'yrai combatant,
Sans deslier des mains ny cestes ny courayes
Que tous deux ne soyons enyvrez de nos playes^[10].

Cette image contraste vivement avec celle qu'il donne de lui dès 1560 dans l'« Élégie à Pierre L'Escot » :

[...] Dieu ne m'a fait pour supporter les armes,
Et pour mourir sanglant au milieu des alarmes
En imittant les faicts de mes premiers ayeux [...]
Pour elles [les Muses] à trente ans j'avoys le chef grison,
Megre, palle, et deffaict, enclos en la prison
D'une melancolicque & reumatique estude,
Renfrongné, mal-courtois, sombre, pensif, & rude^[11].

Les mêmes termes se retrouvent d'ailleurs dans la *Responce* : « j'ay le teint palle & le cheveil grison^[12] ».

L'autoportrait inattendu du poète en vigoureux combattant tracé dans les premiers vers de la *Responce aux injures*, s'il relève d'un registre épique apparemment conforme à l'*ethos* de la noblesse revendiquée par Ronsard, ne manque donc pas d'humour. Avec une ironie légère, le poète se présente plaisamment à son

lecteur sous les traits d'un *miles gloriosus*, un fier-à-bras, qui échappe toutefois au ridicule par la mise à distance de l'autodérision^[13].

Par ailleurs, avec une désinvolture sans doute plus grande encore, le poète n'hésite pas à jouer des frontières séparant la bourgeoisie de la noblesse. Dans une des premières odes par exemple, il file une métaphore qui ne saurait être prise pour argent comptant par un lecteur déjà bien préparé à voir en Ronsard un gentilhomme :

La mercerie que je porte,
Bertran, est bien d'une autre sorte
Que celle que l'usurier vend
Dedans ses boutiques avares

[...]

Je suis le trafiqueur des Muses,
Et de leurs biens, maîtres du temps.
Leur marchandise ne s'estalle
Au plus offrant dans une halle,
Leur bien en vente n'est point mis
Et pour l'or il ne s'abandonne :
Sans plus, liberal je le donne
A qui me plaist de mes amis.
Reçoy donque ceste largesse^[14].

L'image audacieuse de la « mercerie » et du trafic, le portrait esquissé en creux par le jeu des négations et le ton badin sont particulièrement efficaces ici. Sous couvert de légèreté et de connivence amicale, Ronsard réussit en effet le tour de force de se présenter en parfaite majesté : il donne de lui l'image stratégique d'un homme non seulement généreux – vivant donc noblement –, mais aussi, et surtout, décomplexé par rapport à la « vilité » bourgeoise dont il sait sourire. On ne saurait imaginer en effet qu'un homme craignant de se voir véritablement associé à la roture puisse ainsi plaisanter avec elle. On en déduit donc que seul un parfait gentilhomme, d'humeur joyeuse, a pu composer ces vers. En réalité, si Ronsard peut se permettre cette attitude, c'est d'abord parce que le processus d'anoblissement taise est tout de même engagé dans sa famille depuis plusieurs générations déjà, mais aussi parce que, dès la première pièce du recueil, il a associé Henri II lui-même à une image analogue, incitant le monarque à ne point se montrer « chiche ». Aussi ne fait-il désormais nul doute pour le lecteur que si Ronsard plaisante si librement avec ce type d'images c'est qu'il n'envisage même pas que l'on puisse lui jeter à la face une ascendance roturière.

RONSARD ET SON ILLUSTRÉ « PARENTAGE »

De fait, le poète, tout au long de sa vie, s'est employé à parfaire l'image de sa race. Pour cela, il va jusqu'à s'inventer une lignée roumaine ou bulgare – avantageuse, car difficile à vérifier^[15]. Il donne également à sa famille une solide assise nobiliaire française. Ainsi, dans l'« Épître à Belleau », après avoir évoqué les titres de noblesse dont il dit pouvoir se prévaloir du côté paternel, il précise :

Du costé maternel j'ai tiré mon lignage
De ceus de la Trimouille, & de ceus du Bouchage,
De ceus là des Rouaux et de ceus des Chaudriers,
Qui furent en leurs tans si vertueux guerriers
Que leur noble proïesse au fait des armes belle
Reprint sur les Anglois les murs de la Rochelle,

Où l'un fut si vaillant qu'encores aujourd'hui
Une rue à son los porte le nom de lui^[16].

La fierté qu'éprouve Ronsard à faire valoir ses illustres origines s'exprime de multiples manières. Tout d'abord, en plaçant à la rime le terme capital de « lignage » le poète se présente avec force comme un homme à l'arbre généalogique imposant. L'énumération des deux vers suivants, renforcée par l'anaphore, vient confirmer ce premier sentiment : l'insistance onomastique donne au lecteur l'impression que le nom de Ronsard peut être rattaché à ceux de familles illustres. Cette galerie des ancêtres prend alors valeur d'argument d'autorité.

En réalité, si l'on y regarde de plus près, l'ordre que choisit Ronsard pour énumérer ses nobles parents est extrêmement habile : il commence par les deux familles les plus célèbres et incontestablement nobles, celles qui sont le plus susceptibles d'imposer l'idée du lustre de sa propre race, les La Trémoille et les Du Bouchage. Toutefois, c'est également celles qu'il est le moins légitime à faire valoir dans son ascendance. Paul Laumonier, dans ses notes, nous livre en effet les précisions suivantes : « Du côté paternel [la mère de Ronsard] descendait de Jean II d'Amboise par son arrière-grand-mère Jeanne Larchevêque (...). Or ce Jean II d'Amboise était aussi, par son fils aîné, l'ancêtre de Louis III de la Trémoille et de René de Bastarnay, baron du Bouchage, qui vivaient à la cour de Henri II ; c'est à ces deux cousins éloignés que Ronsard pensait en écrivant ces vers^[17] ». Laumonier, cherchant à dédouaner Ronsard d'une éventuelle tentative d'imposture, va jusqu'à supposer ce que le poète « a voulu dire », à savoir « Je descends de la même souche que La Trémoille et Du Bouchage ». Quelque peu perplexe, il ajoute toutefois « C'est la seule manière d'expliquer ce vers, car on chercherait vainement des ancêtres à Ronsard parmi les La Trémoille et les Du Bouchage ». Une autre, toutefois, semble pertinente : voir dans ces libertés prises avec la généalogie une véritable stratégie de la part du poète, Ronsard se plaçant ici dans la parfaite continuité des pratiques de l'anoblissement taisible.

En citant ensuite les Rouault, Ronsard se montre fin stratège. Le poète est en effet apparenté à cette famille de Loiré par son arrière-grand-mère. Le frère de celle-ci avait été nommé maréchal de France par Louis XI en 1461. Toutefois la famille ne possédait qu'une petite seigneurie et seulement, semble-t-il, depuis le siècle précédent. Il paraît néanmoins adroit de ne pas la laisser de côté. D'une part Ronsard est plus légitime à se réclamer de leur parenté que de celle des précédentes familles citées. D'autre part ce nom se fond d'autant mieux dans l'illustre liste qu'en troisième position il est quelque peu relégué à l'arrière-plan. En outre, les meilleurs mensonges sont ceux qui intègrent une part de vérité. Les membres de la *gentry* voulant imposer l'idée de leur noblesse doivent donner des fondements réels et vérifiables à leur fable généalogique. Se construire une ascendance parfaite et pure pourrait paraître peu vraisemblable et se retourner contre l'usurpateur, qui doit savoir se montrer modeste. Il semble bien que les Rouault jouent ici ce rôle pour Ronsard.

Néanmoins, habilement, le poète ne laisse pas son lecteur sur cette impression mitigée. Pour achever de manière éclatante l'énumération, il évoque les Chaudrier, dont sa mère porte le nom. Même si cette famille est issue de la *gentry*, elle présente toutefois l'incontestable avantage d'avoir laissé dans la mémoire collective le souvenir, nous dit Ronsard, d'un illustre fait d'armes. Or l'activité guerrière, surtout héroïque, est associée dans les mentalités à la noblesse. Déjà quelques vers plus haut, lorsqu'il évoquait son ascendance paternelle, le poète avait chanté le ralliement du mythique marquis de Ronsard à Philippe de Valois en tant que « soudart ». Cette insistance sur la « noble prouesse au fait des armes » des aïeux du côté maternel et la qualification de « vertueux guerriers » en position forte à la rime semblent bel et bien imposer l'image de la noblesse la plus pure.

Pourtant Jean Chaudrier, dont il est ici uniquement question, malgré l'emploi du pluriel, n'a rien d'un *bellator* au sens strict. Certes, en évoquant la manière dont son ancêtre « reprint sur les Anglois les murs de

la Rochelle » Ronsard nous laisse imaginer la geste d'un farouche combattant. Or ses faits d'armes ne sont en réalité que des faits de plume et sa vaillance de la ruse. En effet, ce maire de la Rochelle libère sa ville de l'occupation anglaise en 1372 au moyen d'une astuce parfaitement pacifique. Conviant à dîner un capitaine de la garde anglaise analphabète, il imagine de lui présenter un document officiel cacheté du sceau d'Édouard III. Comme il est sûr que l'officier ennemi ne peut déchiffrer cette lettre, Chaudrier en invente le texte : le roi anglais, dit-il, intime l'ordre de passer les troupes en revue. Le capitaine s'exécute et fait sortir sur la place tous ses hommes. Les Rochelais, qui attendaient en armes, prennent alors leurs occupants au piège. C'est à ce titre que Chaudrier obtient du roi un droit de noblesse héréditaire dont il ne disposait pas jusqu'alors. Ce dernier point, embarrassant, est prudemment passé sous silence par Ronsard. Quant à la rue portant le nom de Chaudrier, elle existait bien – et existe d'ailleurs toujours. Mais loin de célébrer les exploits guerriers de Jean, elle marquait simplement, depuis le XIII^e siècle au moins, le lieu de la maison de cette riche et ancienne famille rochelaise^[18].

Ronsard présente donc sa généalogie de façon avantageuse pour appuyer sa revendication nobiliaire. Dans la même perspective, il met en avant sa parenté avec Du Bellay. Après la mort de son ami, il écrit par exemple : « Je pleurais Du Bellay, qui était de mon âge, / De mon art, de mes mœurs et de mon parentage ». Dès le premier livre des *Odes*, le jeune homme ne ménage pas ses efforts pour imposer cette identité et s'inscrire dans le sillage et le lignage bellayen. Dans l'Ode 11, par exemple, après avoir célébré le « nom estincelant » de son ami, il précise que la « riche peinture » de celui-ci est « sœur » de la sienne. Mais, au-delà de cette « mesme fureur » qui anime les deux jeunes poètes, leur prétendue commune appartenance à la noblesse est mise orgueilleusement en avant. Si le Vendômois reconnaît tout de même n'avoir « fait nommer / Du nom de Ronsard la mer / bien que Pindare [il] imite », il affirme partager, avec Du Bellay comme avec son modèle thébain, et contre le fils d'affranchi qu'est Horace^[19], une ascendance aristocratique :

Horace harpeur Latin,
Estant fils d'un libertin,
Basse et lente avoit l'audace :
Non pas moy de franche race,
Dont la Muse enfle les sons
D'une plus courageuse haleine
Afin que Phœbus rameine
Par moy ses vieilles chansons^[20].

Plus largement, Ronsard associe dans de nombreuses pièces noblesse du sang et noblesse de ton poétique comme si l'élévation esthétique corroborait implicitement l'élévation du rang, voire était la conséquence naturelle de cette hauteur. Par cette trompeuse analogie, il introduit à dessein une forme de confusion : noblesse poétique et noblesse du sang sont rares, et données par les dieux. Du Bellay les a toutes deux en partage. Ronsard fait assurément la preuve de la première puisqu'il a ostensiblement adopté au début de sa carrière une muse haute. En se fondant sur le parallèle constamment établi entre les deux hommes, il n'y a donc plus qu'un pas à franchir pour attribuer les yeux fermés le statut de gentilhomme à l'auteur des *Odes*.

Ainsi, la démonstration de la noblesse « ronsardine » est-elle fondée sur un faisceau d'analogies – approximatives, mais présentées comme complètes et vraies. Par ce biais s'impose l'idée de l'identité des trajectoires des deux jeunes poètes, et de l'association intime de la valeur du sang et de celle de la poésie.

L'imposture généalogique de Ronsard, dont nous avons tenté de dévoiler rapidement ici quelques stratagèmes, éditoriaux ou autobiographiques, a donc, semble-t-il, trois fins. Elle permet, bien sûr, de mettre en avant individuellement ce prince des poètes qu'est Ronsard. Elle s'inscrit aussi, verticalement,

dans les pratiques traditionnelles du groupe intermédiaire des familles de la *gentry* engagées dans un processus d'anoblissement taisible – avec toutefois les moyens spécifiques dont peut disposer un auteur. Mais elle a également ce que l'on pourrait appeler une « fin collective horizontale » dans la mesure où elle place le poète, noble à tous égards, auprès d'autres poètes nobles, qu'ils le soient véritablement comme Du Bellay, ou de façon plus contestable comme Baïf ou Denisot, sous le pseudonyme de Conte d'Alsinois, par exemple. Elle dessine alors une autre famille, liée aussi bien par le sang que par l'esthétique.

En réalité, l'image – essentiellement construite par les nouveaux venus – de jeunes poètes nobles prenant la relève d'une génération majoritairement bourgeoise à l'avènement d'Henri II, est très simplificatrice. L'exemple de Ronsard montre combien les repères liés à la naissance sont brouillés à l'époque. Cependant cette confusion même est dissimulée par le voile idéologique de la représentation d'un monde encore strictement divisé entre nobles et roturiers. La jeune génération, et Ronsard au premier chef, profite de cette brèche entre réel et discours sur le réel pour imposer stratégiquement l'idée d'une rupture, non seulement sur le plan poétique, mais aussi sur le plan social, rupture qui correspondrait au changement de règne.

Aux stratégies généalogiques traditionnelles qui ne visaient qu'un effacement de la position réelle des ancêtres et la réécriture de ce qu'ils auraient dû être en vue d'une amélioration de la condition sociale de la famille, s'ajoutent donc pour les poètes de cour tels que Ronsard d'autres enjeux. Des enjeux auliques tout d'abord, dans la mesure où faire valoir sa supériorité sociale est un bon moyen de s'imposer à la cour. Ne doivent pas non plus être négligés les enjeux publicitaires d'une telle stratégie : affirmer cette particularité sociale revient finalement à imposer l'idée d'une marque distinctive de la génération des poètes de cour d'Henri II par rapport à celle du règne de François I^{er}. Enfin les enjeux esthétiques sont capitaux puisque Ronsard gage de fait sa prétendue noblesse de sang sur sa valeur poétique en prétendant toutefois démontrer sa supériorité esthétique par celle de son lignage. Causes et effets s'inversent, mais aussi se superposent, créant à la faveur de la confusion un espace pour que le masque de la noblesse devienne une caractéristique essentielle de l'homme comme de l'œuvre.

Notes

[1] George Huppert, *Bourgeois et gentilshommes, La réussite sociale en France au XVI^e siècle*, Flammarion, Nouvelle bibliothèque scientifique, 1983.

[2] Voir l'édition que Jacques Pineaux a donné des textes de la querelle : *La Polémique protestante contre Ronsard*, STFM, 1973, 2 vol. Il convient de préciser que le terme « messire », ne doit bien évidemment être entendu ni comme la reconnaissance de la noblesse du poète, ni même comme la marque de sa contestation ironique : dans ce pamphlet, l'auteur attaque prioritairement Ronsard sur ses fonctions ecclésiastiques. Or les prêtres s'approprièrent parfois indûment le titre de messire.

[3] Il s'agit ici de poissons de rivière.

[4] Michel Simonin, *Pierre de Ronsard*, Fayard, 1990, p. 128.

[5] Henri Weber, *La Création poétique au XVI^e siècle*, Paris, Nizet, (1955), 1994, p. 71.

[6] George Huppert, *Bourgeois et gentilshommes*, p. 48.

[7] Abbé Froger, *Recherches sur la famille Ronsard*, dans *Revue Archéologique du Maine*, 1884.

[8] C'est également le cas des générations suivantes. On trouve en effet cette opposition des valeurs de la « noblesse politique » et de la noblesse de race aussi bien chez Amyot que chez Montaigne, par exemple.

[9] Cf. le commentaire que Rémi Belleau a fait des *Amours* – « il [Ronsard] savait bien escrimer à toutes mains du baston qu'il manie ».

[10] *Response aux injures*, Laumonier, t. XI, STFM, (1946), 2009, p. 118, v. 31-36.

[11] *Les Œuvres*, Le Second Livre des poèmes, « A Pierre L'Escot, conseiller, & aumonier ordinaire du Roy », Laumonier, t. X, STFM, (1939), 1992, p. 300-301, v.1-3 et 11-14.

[12] *Response aux injures*, éd. citée, p. 132, v. 285.

[13] Ce procédé plaisant est récurrent dans l'œuvre. On peut notamment penser au passage suivant immédiatement l'extrait cité, où Ronsard se fait « Tan » agaçant un Théodore de Bèze métamorphosé en « Taureau » ou encore aux v. 577-584 où il se présente sous les traits d'un « limaçon » :

Par le trou de la chape aparoist élevé

Mon col brave & gaillard, comme le chef lavé
D'un limaçon d'Avril, qui traîne en mainte sorte
Par un trac limonneux le beau palais qu'il porte
Et desur l'herbe tendre errant deçà delà
Dresse parmi les fleurs les deux cornes qu'il ha
Un guerrier de jardins, qui se paist de rousée
Dont sa ronde maison est par tout arrosée.

Conscient de sa valeur, le poète ne se surestime pour autant pas et ne peut ainsi être taxé d'*hybris*.

[14] *Œuvres complètes*, Céard, Ménager, Simonin, *Odes*, I, 16, t. I, p. 664-665, v. 1 à 4 et 11 à 19.

[15] Cf. Nicolas I. Popa, « La légende des origines roumaines de Ronsard », dans *Lumières de la Pléiade*, p. 123- 131.

[16] Ce texte, d'abord adressé à Pierre de Pascal dans *Le Bocage* de 1554, l'est ensuite, au prix de quelques modifications, à Rémy Belleau dans les *Œuvres* de 1560 (*Poèmes*, livre I) puis dans les *Élégies* à partir de 1567. On peut trouver l'extrait cité dans l'édition Laumonier, t. VI, STFM, 1930, p. 64, v. 31-38.

[17] *Idem*, note 1.

[18] Cf. sur ce point Laumonier, t. VI, p. 64, note 3.

[19] Cet exemple est particulièrement significatif lorsque l'on sait l'admiration que Ronsard et Du Bellay nourrissaient pour Horace. Ici, le sang prime donc sur la valeur poétique.

[20] *Œuvres complètes*, Céard, Ménager, Simonin, *Odes*, I, 11, p. 655-656, v.169-176.